

La Complainte de Constantinoble

Ou ci encoumence

La Complainte de Constantinoble¹.

Ms. 7218, 7633.

Souspirant por l'umain lignage
Et penffis au cruel damage
Qui de jor en jor i avient,
Vous vueil descouvrir mon corage²,
5 Que ne fai autre laborage :
Du plus parfont du cuer me vient.
Je fais bien, & bien m'en sovient,
Que tout à avenir covient
10 Quan c'ont dit li prophète sage :
Or porroit estre se devient
Que la foi qui foible devient
Porroit changer nostre langage.

Nous en fons bien entré en voie ;
N'i a fi fol qui ne le voie,
15 Quant Constantinoble est perdue³,
Et la Morée se r'avoie
A recevoir tele escorfroie
Dont sainte Yglife est esperdue !
Que l' cors a petit d'atendue
20 Quant il a la teste fendue.
Je ne fai que plus vous diroie !
Se Jéfu-Chris ne fet aïue
A la Sainte Terre abfolue,
Bien li ert esloingnie joie !

25 D'autre part viennent li Tartaire,
Que l'en fera mès à tart taire,
C'on n'avoit curé d'aler guerre :

¹ Cette pièce, qui n'est pas moins bien et qui n'a pas moins de mouvement que la précédente, a été composée comme elle pour réveiller le zèle du roi et des barons en faveur de la Terre-Sainte. Elle doit remonter à la même époque, c'est-à-dire vers 1263 ou 1264.

² *Corage*, coeur ; *animas*.

³ La prise de Constantinople par les Grecs hérétiques et sa séparation définitive de l'église romaine avaient eu lieu la nuit du 25 juillet 1261, pendant laquelle Alexis Stratégopule s'était rendu maître de la capitale de Baudouin, avec autant de facilité que les croisés eux-mêmes en avaient trouvé, cinquante ans auparavant, à s'en emparer.

Diex gart Jafphes, Acre, Céfaire !
Autre secors ne lor pui faire,
30 Que je ne fui mès hom de guerre.
Ha, Antioche ! sainte terre⁴,
Qui tant coustastes à conquerre,
Ainz c'on vous péuft à nous traire !
Qui des ciex cuide ouvrir la ferre
35 Comment puet tel dolor soufferre ?
Sil à Dieu cert dont par contraire ?

Ille de Cret, Corfe & Sezile,
Chypre, douce terre & douce ifle
Où tuit avoient recouvrance,
40 Quand vous ferez en autrui pile⁵
Li rois tendra deçà concile
Comment AIOULS⁶ s'en vint en France ;
Et fera nueve remanance⁷
A cels qui font nueve créance,
45 Novel Dieu & nueve Évangile⁸ ;
Et lera femer par doutante,

⁴ Antioche ne fut reprise par les infidèles, sous la conduite de Bondoctor, qu'en 1268. C'est donc ici une crainte vague et prématurée qu'exprime le poète, une sorte de moyen oratoire qu'il emploie pour le soutien de sa cause.

⁵ *En autrui pile*, au pouvoir d'autrui.

⁶ Ms. 7633. Ayoulz. — Cette raillerie, dirigée contre saint Louis, est aussi vive que charmante. — La bibliothèque nationale possède, sous le n° 2732, un Ms. français in-4°, écriture du 13^e siècle, qui contient les quatre romans dont voici les titres exacts : 1° *Chi commenche la vraie estoire de Guion de Hanstone & de Bevon son fil, ensi com vous orés el livre chi en après* ; 2° *Chi commenche li vraie estoire de Juliens de Saint-Gille, le qués fu père Éhye, duquel Aiols jfi ensi com vous. orés et livre* ; 3° *Chi commenche li droite estoire d'Aiol & de Mirabelfa feme, ensi cons vous orés et livre* ; 4° *Chi commenche li romans de Robert le Diable, ensi com vous orés el livre*. C'est, justement à *Aiol* ou *Aioul*, héros du troisième roman, que Rutebeuf fait allusion. Ce poème se rapporte au cycle des chansons de geste carlovingiennes. La scène en est placée sous le règne de Louis-le-Débonnaire.

⁷ *Nueve remanance*, de nouvelles demeures. Allusion aux nouveaux couvents qu'on bâtissait pour les cordeliers, soupçonnés d'avoir inspiré *l'Évangile éternel*.

⁸ Je crois que Rutebeuf veut désigner ici d'abord les Cordeliers, auxquels le roi venait d'accorder la reconstruction de plusieurs parties de leur couvent ; ensuite *l'Évangile éternel* ou *pardurable*, livre mystique attribué à Jean de Parme et cause de plusieurs querelles entre l'Université et les ordres religieux, qui commencèrent à en donner lecture et à le commenter dans leurs leçons vers 1254. L'Université fit tant que le pape fut forcé de le condamner ; mais on ne le brûla qu'en secret, tandis qu'on livrait aux flammes avec pompe le livre des *Périls des derniers temps*, qui en était la contre-partie. Voici comment termine à ce sujet le *Roman de la Rose* :

En l'an de l'incarnacion
Mil & deux cent cinc & cinquante
(Nest hom vivant qui m'en demente),
Fut baillé, c'est bien chose voire,
For prendre commun exemplaire,
Vng livre de par le Déable :
C'est *l'Évangile pardurable*.
Ainsinc est-il intitulé
Bien est digne d'estre brûlé.

Ypocrisie, fa femance
Qui est dame de ceste vile.

50 Se li denier que l'en a mis
En cels qu'à Dieu se font amis
Fussent mis en la Terre Sainte,
Ele en eüst mains d'anemis
Et mains toft s'en fust entremis
Cil qui l'a jà brisie & frainte ;
55 Mès trop à tart en faz la plainte,
Qu'ele est jà si forment empainte
Que les pooirs n'est mès demis :
De légier fera mès atainte
Quant la lumière est jà estainte
60 Et la cire devient remis⁹.

De la terre Dieu qui empire,
Sire Diex, que porront or dire
Li Rois et li quens de Poitiers ?
Diex refueffre novel martire.
65 Or facent large cimetire
Cil d'Acre, qu'il lor est mestiers :
Toz est plains d'erbe li sentiers
C'on foloit battre volentiers
Por offrir l'âme en lieu de cire ;
70 Et Diex n'a mès nus cuers entiers
Ne la terre n'a nus rentiers,
Ainçois se torne à desconfire.

Jhérusalem, ahi ! ahi !
Çom t'a blecié & esbahi
75 Vaine gloire, qui toz maus brasse,
Et cil qui seront envai
Et charront là où cil chai
Qui par orgueil perdi la grâce !
Or du fuir la mort les chace
80 Qui lor fera de pié eschace :
Tart crieront : « Trahi ! trahi ! »
Qu'ele a jà entefé la mache¹⁰,

⁹ *Remis*, fondue. MÉON a publié (t. III), *Le Dit de l'enfant qui fut remis au soleil*.

¹⁰ *Entefé*, apprêté. *Enteser un arc*, le bander.

Il a tantost pris une flosche,
En la corde la mist en coiche,
Si *entesa* jusqu'à l'oreille.
(*Roman de la Rose*.)

Ne jusqu'au férir ne menace :
Lors harra Diex qui le haï.

85 Or est en tribulacion
La terre de promission,
A pou de gent tout esbahie :
Sire Diex ! porquoi l'oublion,
Quant por nostre redempcion
90 I fu la char de Dieu trahie ?
L'en lor envoia en aïe
Une gent despite & haïe,
Et ce fu lor destruction.
Du roi durent avoir lor vie ;
95 Li Rois ne l'a pas affouvie :
Or guerroient fa nafcion.

L'en fermona por la croiz prendre,
Que l'en cuida paradis vendre
Et livrer de par l'apostole :
100 L'en pot bien le sermon entendre ;
Mès à la croiz ne vout nus tendre
La main por piteuse parole.
Or nous deffent-on la carole¹¹,
Que c'est ce qui la terre afole,
105 Ce nous vuelent li frère aprendre ;
Mès fauffetez, qui partout vole,
Qui creftiens tient à escole,
Fera la fainte terre rendre.

110 Que font les deniers devenuz
Qu'entre Jacobins & Menuz
Ont recéuz de testament¹²,

¹¹ Espèce de danse, *chorea*, qu'on accompagnait de paroles. Le vers de Rutebeuf prouve que les défenses de danser de nos curés ne sont pas nouvelles.

¹² Comme on le verra par la suite, Rutebeuf adresse fréquemment ces reproches aux Jacobins et aux Cordeliers, et n'est pas le seul ; la plupart des écrivains contemporains font de même : l'auteur de *Renart le novel*, Jacques Gielée, qui termina son livre en 1288, se moquant de l'hypocrisie des Cordeliers, dit (voyez page 434, édition de Méon, tome IV, du *Roman du renart*) :

. Li frère Meneur
Con li Jacobin l'acordèrent ;
Renart requifent & rouvèrent
De lor ordre preüst les dras.
Non ferai, dist Renart en bas,
Mais mon fil i ferai entrer
Rouffiel se li le vint gréer.
Cius le gréa, lors l'ont vieustu
A guife de frère Menu.

De bougres por loiaus tenuz
Et d'uferies viex & chenuz
Qui se muèrent soudainement ?
115 Et de clers auffi fetement,
Dont il ont grant aünement,
Dont li oft Dieu fuft maintenuz ?
Mès il le font tout autrement,
Qu'il en font lor grant fondement :
120 Et Diex remaint là outre nuz.

De Greffe vint chevalerie
Premièrement d'ancefferie ;
Si vint en France & en Bretaingne :
Grant pièce i a esté chiérie ;
125 Or est à mefnie escherie,
Que nus n'est tels qui la retiengne.
Mort font OGIER & CHARLEMAIGNE :
Or s'en voift qui plus n'i remaingne,
Loiautez est morte & périe ;
130 C'estoit la monjoie & l'enfaingne,
C'estoit la dame & la compaignie,
Et la mestre herbregerie¹³.

Couinent amera sainte Esglize
Qui ceux n'aimme pas c'on la prize ?
135 Je ne voi pas en quel meniere :
Li rois ne fait droit ne justize
A chevaliers, ainz les desprize,
Et ce funt cil par qu'ele est chière,
Fors tant qu'en prison fort & fière
140 Met l'un avant & l'autre arière,
Jà tant n'iert hauz hom à devise ;
En leu de NAIMON de Bavière¹⁴

Plus loin, le fils de Renart, prenant la parole, se plaint des prélats, qui veulent empêcher des Cordeliers :
De oïr les confessions
Et de faire abfolutions,
Et d'engoindre penance as gens,

Et D'ESTRE AUSSI AS TESTAMENS.

¹³ Ms. 7633. VAR. habergerie.

¹⁴ Il s'agit ici, par allusion, du paladin de Charlemagne, lequel, ainsi que disent *Les avifemenz du roi saint Louis*, par Geoffroy de Paris :

..... Fu bon chevalier
Et fus touz sages empailer.

Naymes ou *Naimon*, duc de Bavière, était beau-frère ou *ferourge* de Geoffroy de Danemarck, père d'Ogier-le-Danois. Il vint à la cour de Pépin, où ce roi l'arma chevalier et lui donna en Belgique un fief, au milieu duquel le duc construisit un fort qui, du nom de son fondateur, tira depuis le sien propre *Namur*. Quand Pépin mourut, *Naymes* était déjà célèbre par sa sagesse. C'est ce qui engagea Charlemagne à lui

Tient li Rois une gens doublière
Veftuz de robe blanche & grize¹⁵.

145 Tant faz-je bien favoir le roi,
S'en France forlîft .i. defroi,
Terre ne fust li orfeline,
Que les armes & le conroi,
Et le confeil & tout l'erroi,
150 Leffaft-on for la gent béguine.
Lors li véift l'en biau couvine
De cels qui France ont en sefine,
Où il n'a mefure ne roi¹⁶ ;
Se l' favoient gent tartarine,
155 Jà por paor de la marine
Ne lefferoient cest enroi.

Li Rois qui paiens affeure
Penffe bien cefte encloeuere :
Por ce tient-il li près fon règne ;
160 Tels a alé fimple aleure
Qui toft li iroit l'ambleure
Sot le deftrier à lafche refne.
Coite¹⁷ folie eft plus faine
Que langue de fol confeil plaine.
165 Or se tiengne en fa tenéure :
S'outre mer n'éuft fet eftraine

conserver la faveur dont il avait joui sous son père, et à accorder à ses prières la vie du fils de Geoffroy de Danemarck. Plus tard, Naymes accompagna le grand empereur dans toutes ses guerres et partagea tous ses périls. Aussi les romanciers, dans nos épopées carlovingiennes, célèbrent-ils ses hauts faits et le placent-ils parmi les sages conseillers de *Charlon*, sur la même ligne que Bazin et Turpin. Naymes, après avoir vaillamment combattu en Espagne, alla tomber à Roncevaux, au milieu des douze pairs, ces grands chênes qui avaient résisté à tant de tempêtes, et que déracina enfin le vent de la trahison et de la félonie.

Voici le rôle qu'il joue dans *Le roman de Berthe aux grans piés*. Un jour que Pépin, désolé de la perte de sa femme, allait partir pour Angers, où il ne s'était pas rendu depuis longtemps, le duc de Naymes vint à lui avec treize compagnons. Il s'agenouilla devant Pépin avec eux, et parla ainsi « Bon roi, nous sommes nés en Allemagne, cette terre qui est par-delà, et nous venons vers vous. Mon père, le duc de Bavière, nous envoie pour que vous nous armiez chevaliers, et il nous a bien recommandé en partant de n'accepter cet honneur que de vous. Gentil roi débonnaire, cela aura lieu aussitôt qu'il vous plaira, et nous mettrons notre soin à vous bien servir. Le roi répondit qu'il les ferait chevaliers à la Pentecôte, et qu'il *adouberait* au Mans. En attendant, le duc Naymes demeura à la cour avec Pépin, et montra si bien ce qu'il valait qu'il devint *maître de France*, c'est-à-dire *grand-sénéchal*. Il donna dans la suite maint bon conseil au roi Charlemagne. Il fut créé chevalier par Pépin au jour dit, et depuis par son courage *furent maint Turc assailli*. Plus tard, quand Pépin a retrouvé Berthe et qu'il récompense le bon Symon et ses fils, sauveurs de la reine, c'est le duc de Naymes qui leur chausse l'éperon. C'est aussi lui qui, lors de l'entrée de Berthe au Mans, marche devant elle avec le roi Floires. Ici se borne son rôle dans le *Roman de Berte*.

Celui des *Enfances de Charlemaine* continue l'histoire de Naymes.

¹⁵ Ceci est une allusion à la faveur dont jouissaient auprès de saint Louis les Cordeliers.

¹⁶ *Roi*, règle ; d'où vient peut-être notre *mot pied-de-roi*.

¹⁷ Ms. 7633. VAR. Corte. — *Coite*, prompte.

De lui miex en voufist le raifne :
S'en fust la terre plus féure.

Mefire GIEFROI de Surgines,
170 Je ne voi mes deçà¹⁸ nus signes
Que l'en deformès vous feuquire.
Li cheval ont mal ès efchines
Et li riche homme en lor poitrines ;
Que fet Diex, qui ne's par anquire¹⁹ ?
175 Encor viendra tout à tens l'eure
Que li maufé noir comme meure
Les tendront en lor desciplines !
Cels apeleront *Chantepleure*²⁰,
Et fans sejour²¹ lor corront feure
180 Qui lor liront longues matines.

Explicit la Complainte de Constantinoble.

¹⁸ Ms. 7633. VAR. par desà.

¹⁹ *Par anquire*, locution très-rare qui signifie : avoir une grande cure.

²⁰ Ms. 7633. VAR. Lors auront-il non Chante-pleure. — Voyez pour ce mot la pièce intitulée : *De Monseigneur Ansel de l'Isle*.

²¹ Ms. 7633. VAR. secours.